

PHENGUARD™ 930/935/940

DESCRIPTION

Revêtement bicomposant époxy phénolique novolaque adduct d'amine

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Système PHENGUARD pour réservoir
- Excellente résistance à une large gamme d'acides organiques, alcools, huiles alimentaires, graisses (indépendamment de la teneur en acides gras libres) et solvants
- Flexibilité maximum de chargaison
- Faible absorption de chargaison
- Bonne résistance à l'eau chaude
- Homologué par Lloyds comme revêtement anti-corrosion (voir fiche {1886})
- Bonnes propriétés d'application, produisant une surface lisse

COULEUR ET LUSTRE

- Blanc cassé (930), rose (935), gris (940)
- Faible lustre

Note: N'importe quelle couleur peut être utilisée comme apprêt, intermédiaire ou finition selon la préférence de couleur

DONNÉES DE BASE À 20°C (68°F)

Données pour produits mélangés	
Nombre de composants	Deux
Masse volumique	1,7 kg/l (14,2 lb/US gal)
Solides par volume	66 ± 2%
COV (fournis)	Directive 2010/75/EU, SED: max. 191,0 g/kg max. 315,0 g/l (approx. 2,6 lb/US gal)
Épaisseur de feuil sec recommandée	100 µm (4,0 mils)
Taux d'étalement théorique	265 ft ² /US gal pour 4,0 mils (6,6 m ² /l pour 100 µm)
Sec au touché	2 heures
Sec pour recouvrir	Minimum: 36 heures Maximum: 21 jours
Durcissement complet après	0 secondes [Select correct formula]
Stabilité au stockage	Résine: au moins 12 mois entreposé dans un endroit sec et frais Durcisseur: au moins 12 mois entreposé dans un endroit sec et frais

Note:

- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES – Taux d'étalement et feuil sec
- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES – Délai de recouvrement
- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES – Temps de durcissement

PHENGUARD™ 930/935/940

CONDITIONS ET TEMPÉRATURES DU SUBSTRAT RECOMMANDÉES

Conditions du substrat

- L'acier doit être décapé au jet d'abrasif selon la norme ISO-Sa2½
- Rugosité de surface 50 – 100 µm (2,0 – 4,0 mils)
- L'acier doit être exempt de rouille, de calamine, d'apprêt d'atelier et de toute autre contamination
- La couche précédente doit être saine, sèche et exempte de toute contamination

Températures du substrat et conditions d'application

- Température du substrat pendant l'application et durcissement devrait être au-dessus 10°C (50°F)
- La température du substrat lors de l'application doit être au moins 3°C (5°F) au-dessus du point de rosée.

MODE D'EMPLOI

Rapport de mélange en volume : base 88% - durcisseur 12%

- La température du revêtement doit de préférence être supérieure à 15°C (59°F), sinon un diluant supplémentaire peut être nécessaire pour obtenir la viscosité d'application
- L'ajout de trop de diluant réduit la résistance à l'affaissement du feuillet et ralentit le séchage
- Ajouter le diluant après mélange des composants

Temps d'induction

0 secondes [Select correct formula]

Temps d'induction du produit mélangé	
Température du produit mélangé	Temps d'induction
15 °C (59°F)	20 minutes
20 °C (68°F)	15 minutes
25 °C (77°F)	10 minutes

Durée de vie

4 heures à 20°C (68°F)

PHENGUARD™ 930/935/940

Pistolet à air comprimé

Diluant recommandé

DILUANT 91-92 POUR MONDIAL, DILUANT 21-06 (AMERCOAT 65), DILUANT 91-82 (AMERCOAT T10) pour <90°F (32°C), de diluant 21-25 (AMERCOAT 101) pour > 90°F (32°C)

Volume du diluant

0 - 10%, en fonction de l'épaisseur nécessaire et des conditions d'application

Orifice de la buse

2.0 mm (approx. 0.079 po)

Pression de la buse

0,3 MPa (approx. 3 Bar; 44 p.s.i.)

Pistolet sans air

Diluant recommandé

DILUANT 91-92 POUR MONDIAL, DILUANT 21-06 (AMERCOAT 65), DILUANT 91-82 (AMERCOAT T10) pour <90°F (32°C), de diluant 21-25 (AMERCOAT 101) pour > 90°F (32°C)

Volume du diluant

0 - 10%, en fonction de l'épaisseur nécessaire et des conditions d'application

Orifice de la buse

Approx. 0.46 – 0.53 mm (0.018 – 0.021 po)

Pression de la buse

15,0 MPa (approx. 150 bar; 2176 p.s.i.)

Pinceau/ rouleau

- Pinceau: pour la bande au pinceau « stripe coat » et les petites réparations

Diluant recommandé

THINNER 91-92

Volume du diluant

0 - 5%

Nettoyant diluant

DILUANT 90-53

PHENGUARD™ 930/935/940

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Taux d'étalement et épaisseur de feuil sec	
EFS	Taux d'étalement théorique
4,0 mils (100 µm)	265 ft ² /US gal (6,6 m ² /l)
5,0 mils (125 µm)	212 ft ² /US gal (5,3 m ² /l)

Note: EFS maximal appliqué au pinceau: 60 µm (2,4 mils)

Délai de recouvrement pour EFS jusqu'à 100 µm (4,0 mils) lorsque Phenguard 930/935/940 est utilisé comme apprêt						
Recouvert avec...	Intervalle	50°F (10°C)	15°C (59°F)	68°F (20°C)	86°F (30°C)	40°C (104°F)
Lui-même (930/935/940)	Minimum	60 heures	48 heures	36 heures	24 heures	16 heures
	Maximum	28 jours	28 jours	28 jours	21 jours	10 jours

Note:

- La performance du système appliqué dépend fortement du degré de durcissement de la première couche au moment de la nouvelle couche. Par conséquent, le délai de recouvrement entre la 1ère et la 2ème couche est allongé par rapport à la 2ème et la 3ème couche (voir les détails de recouvrement)
- Lorsqu'il est utilisé comme apprêt sous des revêtements de réservoir sans solvant, l'EFS doit être limité à un maximum de 100 µm (4,0 mils)

Délai de recouvrement pour EFS jusqu'à 100 µm (4,0 mils) lorsque Phenguard 930/935/940 est utilisé comme couche intermédiaire						
Recouvert avec...	Intervalle	50°F (10°C)	15°C (59°F)	68°F (20°C)	86°F (30°C)	40°C (104°F)
Lui-même (930/935/940)	Minimum	36 heures	32 heures	24 heures	16 heures	12 heures
	Maximum	28 jours	28 jours	28 jours	21 jours	10 jours

Note:

- La surface doit être sèche et exempt de toute contamination
- À des fins sous-marines, Phenguard Subsea 780 peut être appliqué comme couche de finition. Intervalle de recouvrement avec la série Phenguard, veuillez consulter la procédure d'application et de réparation appropriée

PHENGUARD™ 930/935/940

Temps de séchage EFS maximale de 150 µm (6,0 mils)

Température du substrat	Temps de durcissement minimum avant transport de cargaisons sans note 4, 7, 8 ou 11 et essai d'eau de ballast ou de citerne avec de l'eau de mer
50°F (10°C)	14 jours
59°F (15°C)	14 jours
68°F (20°C)	10 jours
86°F (30°C)	7 jours
104°F (40°C)	5 jours

Note:

- Temps minimum de séchage du système PHENGUARD avant transport de cargaisons avec classes 4, 7, 8 ou 11 : 3 mois
- Pour des informations détaillées sur la résistance et les classes de résistance, se reporter à la dernière édition de la Liste de Résistance de Cargaison
- Pour le transport de méthanol et de monomère d'acétate de vinyle, un durcissement à chaud est requis, qui ne peut être remplacé par une période de service de 3 mois avec des cargaisons non agressives
- Une ventilation adéquate doit être maintenue pendant l'application et le durcissement (se référer à la FICHES D'INFORMATION #1433 et #1434)

Durée de vie (à la viscosité d'application)

Température du produit mélangé	Durée de vie
50°F (10°C)	6 heures
68°F (20°C)	4 heures
86°F (30°C)	1,5 heures

MESURES DE SÉCURITÉ

- Pour la peinture et les diluants recommandés, voir fiches de sécurité 1430, 1431 et les fiches de données de sécurité correspondantes
- Comme pour toute peinture à base de solvant, éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation ou des vapeurs et tout contact entre la peinture humide et les yeux ou la peau

DISPONIBILITÉ À L'ÉCHELLE MONDIALE

PPG Protective and Marine Coatings s'efforce en tout temps de fournir le même produit partout dans le monde. Cependant, il est parfois nécessaire de modifier légèrement le produit par souci de conformité aux règles et aux circonstances locales et nationales. Dans ce cas, une autre fiche de données du produit devra être utilisée.



PHENGUARD™ 930/935/940

RÉFÉRENCES

• LES TABLEAUX DE CONVERSION-FICHE D'INFORMATION	1410
• EXPLICATION DES FICHES TECHNIQUES FICHE D'INFORMATION	1411
• CONDITIONS DE SÉCURITÉ-FICHE D'INFORMATION	1430
• HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN ESPACES CONFINÉS-RISQUES D'EXPLOSION ET TOXICITÉ-FICHE D'INFORMATION	1431
• RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR ESPACES CONFINÉS FICHE D'INFORMATION	1433
• INSTRUCTIONS POUR VENTILATION FICHE D'INFORMATION	1434
• NETTOYAGE DE L'ACIER ET ÉLIMINATION DE LA ROUILLE-FICHE D'INFORMATION	1490
• SPÉCIFICATION POUR LES ABRASIFS-FICHE D'INFORMATION	1491
• HUMIDITÉ RELATIVE – TEMPÉRATURE DU SUBSTRAT – TEMPÉRATURE DE L'AIR- FICHE D'INFORMATION	1650

DÉCLARATION DE GARANTIE

PPG garantit (i) qu'elle est propriétaire du produit (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications établies par PPG pour ce produit et en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit fourni est exempt de toute revendication légitime d'une tierce partie pour violation d'un brevet américain portant sur le produit. CES GARANTIES SONT LES SEULES OFFERTES PAR PPG, ET PPG DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DÉCOULANT D'UNE LOI OU AUTREMENT EN DROIT OU DANS LE COURS DE TRANSACTIONS OU D'USAGES DU COMMERCE, INCLUANT SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE OU À UN BUT PARTICULIER OU DE QUALITÉ MARCHANDE. Toute réclamation en vertu de la présente garantie doit être faite par l'acheteur auprès de PPG par écrit dans les cinq (5) jours suivant la découverte du défaut allégué par l'acheteur, mais en aucun cas plus tard qu'à l'expiration de la durée de stockage applicable au produit, ou plus tard que un (1) an après la date de la livraison du produit à l'acheteur, selon la première éventualité. Tout défaut, de la part de l'acheteur, d'aviser PPG d'une telle non-conformité, tel que requis par les présentes, annulera tout droit de recouvrement de l'acheteur en vertu de la présente garantie.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

EN AUCUN CAS, PPG NE SERA TENUE RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RELATIF À, DÉCOULANT DE OU RÉSULTANT AUTREMENT DE TOUTE UTILISATION DE CE PRODUIT, PEU IMPORTE LA THÉORIE DE RECouvreMENT (QU'ELLE SOIT FONDÉ SUR QUELQUE NÉGLIGENCE QUE CE SOIT, LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU LA RESPONSABILITÉ CIVILE). Les informations contenues dans cette fiche ne sont données qu'à titre indicatif et sont fondées sur des tests de laboratoire que PPG considère fiables. PPG peut modifier les informations contenues dans ce document à tout moment en raison de l'expérience pratique et du développement continu de ses produits. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique, en réponse à une question spécifique ou autrement, sont fondées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Le produit et les informations connexes sont conçus à l'intention des utilisateurs possédant les connaissances et les compétences professionnelles requises par l'industrie, et il incombe à l'utilisateur final la responsabilité de déterminer l'adéquation du produit à un usage particulier et l'acheteur sera réputé s'avoir acquitté de cette responsabilité, à sa seule discrétion et à ses seuls risques. PPG n'a aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ni les nombreux facteurs affectant l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, PPG décline toute responsabilité découlant de toute perte, préjudice ou dommage résultant de l'utilisation du produit ou du contenu de la présente fiche technique (sauf accord écrit contraire). Les variations de l'environnement d'application, les changements aux procédures d'utilisation ou l'extrapolation des données risquent d'entraîner des résultats insatisfaisants. La présente fiche annule et remplace toutes les versions précédentes, et il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que les informations sont à jour avant d'utiliser le produit.

The PPG logo, and all other PPG marks are property of the PPG group of companies. All other third-party marks are property of their respective owners.

